

Le premier degré: polyphonie ou cacophonie?



Photos: François TEFNIN

Pas moins de 5 décrets ou avant-projets de décrets le concernent, en effet, de près ou de loin. Alors, heureux? Pas vraiment... Car aller de l'avant rime malheureusement ici avec morcellement, et peut-être même avec égarement.

SOCLES

Le décret "premier degré" voté en juin dernier concerne exclusivement les 1 et 2A, et les 1B par ricochet. Il focalise tout sur l'accès du plus grand nombre à la maîtrise des socles de compétences. Mais ne va-t-il pas trop loin quand il impose que les activités au choix de l'établissement, rebaptisées activités complémentaires, soient exclusivement utilisées à des fins de renforcement de l'acquisition desdits socles? La dimension d'observation est complètement gommée, celle de l'orientation à peine évoquée. La remédiation peut certes encore être organisée, mais selon des modalités à ce point particulières qu'elles en deviennent dissuasives. Enfin, ce décret touche aux conditions d'admission et de transfert en cours d'année, puisqu'il impose l'inscription en 1^{re} année A à tous les porteurs du certificat d'études de base.

INQUIÉTUDES

D'autres textes n'en sont encore qu'au stade de projets, mais ce que nous en savons ne manque pas de nous inquiéter. L'un d'entre eux impose l'inscription par cycles pour l'ensemble de l'enseignement du fondement. Ainsi, passé le 30 septembre de l'année de l'inscription en 1^{re} année, il ne sera plus possible de changer d'établissement avant la fin du premier degré, sauf raison de

force majeure. Quid des réorientations, souvent salutaires, qu'on pouvait jusqu'ici envisager?

Un troisième texte intitulé **é r e s s e** l'évaluation externe et fixera l'étalon de délivrance du CEB. Le niveau de cet étalon aura forcément une incidence sur le premier degré. Placé trop haut, il va amplifier les inscriptions dans le futur parcours différencié; placé trop bas, il mettra les équipes éducatives en difficulté pour atteindre les socles de compétences. Ce texte prévoit également les modalités des évaluations externes indicatives, dont rien ne laisse présager qu'elles seront de même nature et mesureront les mêmes choses que les hypothétiques épreuves standardisées en gestation actuellement.

NOUVEL ÉLITISME?

Quant à l'avant-projet de décret relatif à l'immersion, il pose de nombreuses questions, que ce soit en termes d'"immersion continuée" (on poursuit ce qu'on a fait au fondamental) ou "tardive" (on débute l'immersion au secondaire). À l'horizon, en effet: imbroglie administrative, impossibilité de s'initier au latin et risque d'un nouveau type d'élitisme.

Enfin, on peut aussi citer, dans la rubrique "textes problématiques", le futur avant-projet de décret sur le parcours différencié. On n'en sait pas encore grand-chose, mais on

Le premier degré du secondaire est un moment essentiel de la scolarité: on ne cesse de le répéter.

Nos responsables politiques seraient-ils prêts à donner consistance à cette affirmation?

On pourrait être tenté de le croire...

peut légitimement en redouter le pire. Va-t-on vers la généralisation de son organisation à l'ensemble des établissements? Devra-t-on déplorer une dilution des moyens actuellement concentrés à juste titre sur les 1B et 2P? Conduira-t-il à un traitement indifférencié des enfants titulaires du CEB au terme de la 1^{re} année de ce parcours?

PUZZLE

Que dire de tous ces textes? On se trouve ici face à un véritable puzzle, à la différence près qu'on peine à trouver une quelconque logique pour en assembler les pièces. Comment s'y prendre sur le terrain pour que la mise en place de tout ceci favorise une meilleure réussite des élèves? Cela seul nous préoccupe vraiment. Pourquoi toute cette précipitation? Il nous semble qu'en matière de réformes mal fagotées, insuffisamment préparées et jamais sérieusement évaluées, les équipes éducatives du premier degré ont déjà beaucoup donné depuis 20 ans! ■

JOSÉ SOBLET

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CATHOLIQUE

Extrême droite et extrême maladroite...

"Pas d'omelette sans casser des œufs", dit l'adage souvent brandi par ceux qui veulent justifier les dégâts collatéraux de leur action. Las! Madame la Ministre ARENA vient probablement de casser des œufs sans réussir d'omelette.



**Extrême droite:
d'où vient vraiment
le danger?**

En adressant - sans concertation - à tous les PO et chefs d'établissements secondaires de la Communauté française (Circulaire 1656 du 11 octobre 2006) un *"Diaporama informatique et argumentaire pédagogique sur l'extrême droite"*, conçu par la FGTB de Liège-Huy-Waremme, la Ministre perpétue une confusion cent fois dénoncée,

celle de son rôle de PO de son réseau avec celui de Ministre à égale distance de tous.

NON À L'INSTRUMENTALISATION POLITICIENNE!

Mais, au-delà de cette lassante et déloyale guérilla cherchant à miner la liberté des réseaux et à ancrer dans l'opinion l'idée du réseau unique, l'objet lui-même, au titre évocateur - *"Avec l'extrême droite, la cible c'est toi"* - mérite qu'on s'y arrête.

Ce n'est pas que son intention générale ne soit pas radicalement désirable. Pour être clair, l'enseignement catholique, ses acteurs et ses bénéficiaires, comme l'immense majorité des citoyens de notre Communauté, haïssent aussi la "peste brune"! Mais à la lecture du petit catéchisme de mobilisation offert à tous, on en vient à penser que le respect dû aux victimes des fascismes (ou de certains crimes xénophobes) imposerait bien à ceux qui en parlent d'éviter d'instrumentaliser ainsi la peur du populisme, au service de leur propre militance idéologique. Non à la confiscation politicienne des risques de la terreur!

Un exemple parmi d'autres: l'appareil de la sécurité sociale (au principe de laquelle, rassurons nos amis de la FGTB, le monde chrétien est et reste attaché). Est-on si sûr que la lutte contre le totalitarisme fasciste impose de décrire ainsi (pp. 35 à 42) les arcanes fouillés de toutes les couvertures sociales dont on sent qu'on désire, en bon militant, la stricte intangibilité? Alors, a-t-on en main un outil pédagogique ouvrant le débat ou un vademécum de délégué syndical?

Petit sommet de déloyauté: la p. 27 où, à l'occasion de l'illustration de ce qui est financé par l'État - et donc du

financement public de l'enseignement -, les auteurs se livrent à un mensonge fielleux sur les coûts que l'enseignement catholique fait supporter aux parents en faisant *"explorer le prix pour une qualité d'enseignement équivalente"* (sic!)! Nous avons trop d'amis dans les quatre réseaux avec lesquels nous partageons la lourde tâche du service public, trop d'amis aussi dans les divers syndicats pour nous laisser attirer sur ce terrain où la mauvaise foi et les contrevérités sont armes courantes. Mais qu'un pouvoir ministériel les cautionne a de quoi troubler. Cela n'augure pas bien des travaux qu'on croyait pouvoir mener en concertation quand il s'agira de construire les outils pédagogiques prévus dans la mise en application du projet de décret sur la citoyenneté. Qui étrangle le débat démocratique et qui enclenche, par son indiscrete initiative, les pires risques que, demain, un pouvoir politique noir impose à son tour son livret pédagogique?

LA FORCE DE L'EXEMPLE

Dernière remarque: les phénomènes sociaux naissent des contextes. Est-on dès lors si bien inspiré, comme le font les auteurs du document, de fonder notre aversion de l'extrême droite sur le programme d'un parti malodorant de la région flamande? Une analyse sociologique plus fouillée des causes de l'émergence des populismes francophones devrait révéler la lente perte de légitimité du politique où les corruptions et les indignités de certains hommes politiques ont leur part! Et, en place de faire des leçons, cette même analyse devrait engager à battre sa coulpe sur sa propre poitrine... ■

JACQUES VANDENSCHRICK